



**Sud Estuaire**  
communauté de communes



# BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Jeudi 27 août 2020**

**A la salle des Fêtes Rue du Jaunais  
à Frossay à 17h00**

## COMPTE-RENDU

**Présents :** Yannick Morez, Raymond Charbonnier, Roch Chéraud, Sylvie Gautreau, Hervé Gentes, Jean-Michel Emprou, Jacques Chaigneau, Emilie Kergreis, Dorothee Pacaud, Gildas Ricoul, Béatrice de Foucher, Jean-Pierre Audelin, Laure Bouchereau, Jean-Marc Lassave, Emmanuelle Lardeux, Céline Duigou, Monique Robin, Stéphanie Bezzi, Alexandra Aiding.

### I- Décisions de Bureau :

1 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Renouvellement de mise à disposition d'un agent auprès de l'association ACLEJ. **Accord unanime.** La convention de mise à disposition sera renouvelée pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, après accord de l'agent concerné et de l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

2 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le recrutement de technicien en charge de la maintenance du patrimoine bâti aux services Techniques. **Accord unanime.** Il sera créé un poste de technicien territorial à temps complet, en qualité de contractuel pour une durée maximale de trois années renouvelables, au titre de l'article 3-2 2° de la Loi du 26 janvier 1984. (Base de rémunération IB 431 – IM 381).

3 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le recrutement de technicien informatique au service « systèmes d'information ». **Accord unanime.** Il sera créé un poste de technicien territorial à temps complet, en qualité de contractuel pour une durée d'une année renouvelable, au titre de l'article 3-2 2° de la Loi du 26 janvier 1984. (Base de rémunération IB 500 – IM 431).

4 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le recrutement d'un technicien informatique au service « systèmes d'information ». **Accord unanime.** Il sera créé un poste de technicien territorial à temps complet, avec effet au **1<sup>er</sup> septembre 2020.**

5 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le recrutement d'un agent comptable au service commun « Finances ». **Accord unanime.** Il sera créé un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>), avec effet au **1<sup>er</sup> septembre 2020.**

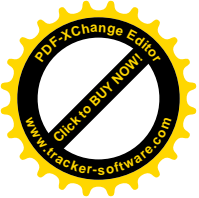
6 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le changement de filière d'un agent au service commun « Ressources Humaines ». **Accord unanime.** Il sera créé un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, avec effet au **1<sup>er</sup> septembre 2020.**

7 - Décision de Bureau : Ressources Humaines : Modification de poste pour le recrutement d'un assistant d'enseignement artistique à l'Ecole de Musique Intercommunale. **Accord unanime.** Il sera créé un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (3,5/20<sup>ème</sup>), avec effet au **1<sup>er</sup> septembre 2020.**

8 - Décision de Bureau : Divers aménagement de voirie sur la commune de Saint-Père-en-Retz – Attribution de marché. **Accord unanime.** Le marché concernant divers aménagements de voirie sur la commune de Saint-Père-en-Retz est attribué à l'entreprise BREHARD - ZA Le Pont Neuf 44320 SAINT-PÈRE-EN-REZ pour un montant de 159 663,32 € HT, soit 191 595,98 € TTC (base + prestation supplémentaire éventuelle 1 pour le busage du fossé de la nouvelle voie sur la zone du Pont Neuf).

9 - Décision de Bureau : Réhabilitation et extension de l'Ecole de Musique Intercommunale à Paimboeuf – Modification des marchés. **Accord unanime.** Les marchés de travaux sont modifiés comme suit :

.../...



Lots	Titulaires	Montant €HT	Modif n°1 €HT	Modif n°2 €HT	Modification n°3 €HT	Nouveau montant €HT	Evolution	
1-Gros œuvre	Ets GOURRAUD	153 000,00	2 088,95	3 791,70		158 880,65	3,84%	
2-Etanchéité vêtue zinc	Couverture MAGUERO	21 922,95	2 652,68		Evacuation des eaux pluviales	622,40	25 198,03	14,94%
3-Menuiserie extérieure aluminium / serrurerie	Atlantique Ouvertures	57 113,00	3 088,00			60 201,00	5,41%	
4-Plâtrerie	LEDUC Isoplatre	46 534,90	0,00			46 534,90	0,00%	
5-Menuiserie intérieure vêtue bois extérieur vêtue bois intérieure	PENARD	49 638,50	6 160,25			55 798,75	12,41%	
6-Plafonds suspendus	ACOUSTIC'ONE	7 372,36	0,00			7 372,36	0,00%	
7-Electricité courants faibles	AMBI PLUS	33 145,12	1 038,92			34 184,04	3,13%	
8-Plomberie sanitaire VMC Chauffage	FORCENERGIE	68 598,57	0,00			68 598,57	0,00%	
9-Revêtements de sols faïence	MORICET	29 946,32	0,00			29 946,32	0,00%	
10-Peinture	RENAISSANCE	8 989,37	0,00			8 989,37	0,00%	
11-Terrassement VRD	BROSSEAU GUILBAUD	53 628,30	6 628,00		Reprise du préau	4 946,00	65 202,30	21,58%
<b>TOTAL</b>		<b>529 889,39</b>	<b>21 656,80</b>	<b>3 791,70</b>	<b>0,00</b>	<b>5 568,40</b>	<b>560 906,29</b>	<b>5,85%</b>

10 - Décision de Bureau : Contrat de Territoire Région 2017-2020 – Pôle santé Saint-Viaud. **Accord unanime.** Le projet de la Commune de Saint-Viaud « Réalisation d'un pôle santé » est accepté pour être présenté à la Région dans le cadre du Contrat de Territoire Région 2017-2020, pour un montant de 56 010€. Ce projet répond à l'axe stratégique n°3 Services publics de proximité et aménagement des centres des communes.